

Bulletin d'informations N° 2

Mesdames, Messieurs

Cette seconde édition nous permet de vous confirmer notre attachement à vous servir en prenant en compte vos recommandations à travers différentes actions ;

Travaux réalisés quotidiennement dans la commune

Investissement dans les différentes commissions au sein de la communauté de communes et structures diverses.

Notre engagement à protéger et à restaurer notre patrimoine communal. Nos actions environnementales par l'aménagement hydraulique ainsi que par l'entretien des chemins ruraux et communaux.

Certains projets sont en attente notamment au niveau des activités sportives et de loisirs mais des programmes d'action sont à l'étude.

L'équipe municipale se mobilise pour vous apporter tout le soutien nécessaire afin de traverser au mieux cette crise sanitaire et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.



Cérémonie patriotique
au monument aux morts

Journée découverte
au stade de foot



TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

AVANT

APRES

Salle de réunion



Ajout de la cloison

Vue d'ensemble des travaux réalisés dans la salle polyvalente par les employés municipaux.

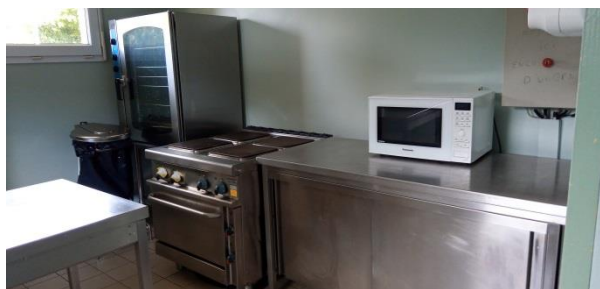
Division de la salle de réunion.

Rafraichissement des peintures, modification des éclairages des toilettes.

Les occultant vétustes seront remplacés par des rideaux.



Cuisine



Salle de réception



Entretien du fossé à LIMERCOURT pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales de la rue du Bulletin, et ramassage des feuilles mortes



Extraits des procès- verbaux des réunions du conseil municipal qui se sont tenues les 3 juillet et le 14 septembre 2020 au cours desquelles les présentes délibérations ont été votées à l'unanimité .

Budget : la situation budgétaire n'appelle aucune observation particulière. On peut toutefois noter qu'en raison du report de la date d'installation du conseil municipal et des contraintes liées à l'épidémie de la Covid-19 aucun travaux n'a été réalisé.

Salle polyvalente : le règlement et les tarifs de location ont été révisés et adoptés . Désormais, le tarif pour une location du vendredi 14 heures au lundi 9 heures est de 200 € pour les habitants de la commune et de 250 € pour les extérieurs . La location reste gratuite pour les associations de la commune. Pour un deuil la location pour une demie journée est gratuite pour les habitants de la commune, et de 100 € pour les extérieurs .

Urbanisme : il a été proposé de transférer cette compétence à la communauté de communes du Vimeu. Ce transfert est effectif à compter du 1er novembre 2020 .

Opération « brioches »: cette opération a été reconduite et a connu un réel succès auprès de la population. Il est déjà convenu de la renouveler l'année prochaine.

Installation à la mairie d'un point d'accès internet pour le public : afin de permettre à chacun d'avoir une possibilité d'accès internet il a été décidé de mettre à disposition de la population un accès internet à partir de l'ordinateur installé dans la grande salle de la mairie. Cela répond à une attente de toutes celles et ceux qui ne disposent pas d'un PC.

Installation d'une antenne par l'opérateur SFR : cette installation répond à l'objectif du gouvernement de faire disparaître les zones blanches , c'est-à-dire non couvertes en téléphonie mobile. Notre territoire est concerné par cette situation. L'opérateur SFR a identifié un propriétaire qui accepte cette installation.

Club de football : un rapprochement est engagé avec le club de football de Mareuil-Caubert avec à terme une possibilité de fusion entre les deux clubs.

C.C.A.S - Centre Communal d'Action Sociale - compte tenu des mesures contraignantes mises en place dans le cadre de la gestion sanitaire de l'épidémie Covid-19 le traditionnel repas du 11 novembre est annulé. De ce fait, la proposition de la commission d'abaisser exceptionnellement pour cette année l'âge des bénéficiaires du colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus est acceptée.

Spectacle de Noël : ce spectacle est annulé en application des mesures gouvernementales rappelées par les services préfectoraux en matière de lutte contre l'épidémie Covid-19. Dans ces conditions, il a été décidé de remettre un bon d'achat de 20 € à chaque enfant (jusqu'à 11 ans) de la commune.

Projet d'extension du cimetière d'Huchenneville : confrontés à la nécessité d'agrandir le cimetière, l'achat de la parcelle attenante est envisagé. Toutefois, compte tenu de la destination de cette parcelle la réglementation impose au préalable la réalisation d'une étude hydrogéologique. Il est donc décidé d'engager les démarches nécessaires à cette réalisation.

Petites annonces

-Création du site internet toutes les informations pratiques sont sur le site :

<http://www.huchenneville.fr/>

-Afin de recevoir les notifications urgentes, une page Huchenneville sur FACE/BOOK a été créée.

-L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

RESTONS TOUS PRUDENTS